

A Pont-Scorff, le Moulin des Princes rouvre ses portes

Après une fermeture pour des travaux de rénovation, le Moulin des Princes, un bâtiment du 16^{ème} siècle, rouvre ses portes, permettant au site de renforcer son offre en matière d'animations autour de l'environnement et de la biodiversité.

Le site du Moulin des Princes est depuis plus de vingt ans un lieu d'animations autour de l'environnement, de la nature et de la biodiversité, grâce à la proximité du Scorff et la présence de deux espèces emblématiques du territoire, la loutre et le saumon.

Lorient Agglomération en avait fait l'un de ses espaces muséographiques, au même titre que la Cité de la Voile Eric Tabarly ou le Haras d'Hennebont. Appelé l'Odysaum et géré alors par la Sellor, cet espace muséographique était notamment dédié à la découverte du saumon sauvage. Après avoir décidé de réduire le nombre d'espaces muséographiques, Lorient



Agglomération a choisi en 2017 de faire du site du Moulin des Princes un équipement dédié à la sensibilisation à l'environnement, comme la maison de l'île Kerner à Riantec, géré et animé directement par ses agents. Objectif : mettre en valeur ce site naturel remarquable au service de la politique environnementale de l'Agglomération et de ses partenaires et proposer au public un programme d'animations centrées sur la connaissance et la préservation des milieux aquatiques, la découverte du Scorff, de sa biodiversité (saumon, loutre).

Si le bâtiment est depuis fermé au public, chaque année, un programme d'animations est mis en œuvre par Lorient Agglomération, la fédération de pêche du Morbihan, l'association Eau et rivières de Bretagne et d'autres structures locales. Plusieurs milliers de personnes, dont de nombreux scolaires sont accueillis pour suivre les traces de la loutre, observer des chauves-souris, découvrir la vie dans une goutte d'eau, s'initier à la pêche à la cuillère ou parfaire leur connaissance scientifique avec l'INRAE (institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) qui observe sur place la migration des saumons.

Pour adapter les locaux à l'accueil d'associations et de structures locales qui œuvrent à la sensibilisation autour de la thématique de l'eau, Lorient Agglomération a souhaité engager des travaux de restructuration du Moulin des princes en 2023 pour un montant global de près de 350 000€. Le bâtiment abrite désormais l'association Eau et rivières de Bretagne et l'Assemblée permanente des présidents des commissions locales de l'eau de Bretagne. Il peut aussi être mis à disposition d'associations ou de structures locales qui y trouveront des salles modulables.

Bilan 2022 animations sensibilisation environnement et développement durable

Ile kerner : 50 animations, 511 personnes, 763 visiteurs de l'expo durant vacances scolaires

Moulin des Princes : 19 animations, 320 personnes

Mois de la biodiversité : 4 000 personnes, 29 projets associatifs, 17 communes

Scolaires : 3 574 élèves, 26 écoles, 14 communes

Bilan global : 10 437 personnes sensibilisés, 5 774 individuels, 4 663 élèves

Avec cette réouverture, Lorient Agglomération et les associations souhaitent renforcer l'offre en matière d'animations, notamment lors d'événements comme la semaine de la biodiversité, en mai, ou lors de la semaine des alternatives aux pesticides, en mars.

Signature du Contrat Territorial du Scorff et des ruisseaux côtiers (2023-2025)

A l'occasion de l'inauguration du Moulin des Princes rénové, Lorient Agglomération, en signant le Contrat Territorial du Scorff et des ruisseaux côtiers (2023-2025), acte son engagement pour améliorer la qualité des eaux.

Le Contrat Territorial du bassin versant du Scorff a pour objectif de mettre en œuvre des actions qui améliorent la qualité de la ressource en eau et des milieux aquatiques. Il concerne les quatre intercommunalités compétentes en la matière et traversées par le Scorff ou ses affluents - Quimperlé Communauté, Roi Morvan Communauté et Kreizh Breizh et Lorient Agglomération, ainsi que l'Agence de l'eau, la Région Bretagne et le Département du Morbihan qui financent ce programme d'actions. **Lorient Agglomération a un rôle essentiel puisqu'il est chargé, à travers ce contrat, de mener ses actions pour le compte des quatre intercommunalités et d'en être le coordonnateur.** Le contrat traduit la solidarité entre les territoires d'un même bassin versant puisque les actions menées sur l'amont du bassin versant bénéficient au territoire de Lorient Agglomération.

Les actions sont menées principalement sur le Scave, un des principaux affluents du Scorff qu'il rejoint à Quéven, et les cours d'eau côtiers, tous jugés en moins bon état. Elles se déclinent en trois volets principaux :

Agricole

L'objectif est de sensibiliser les agriculteurs à des pratiques plus durables et source de moins de pollutions comme le désherbage mécanique, l'augmentation de la part d'herbe, le maintien dans l'eau dans les sols... L'agriculture bio et les systèmes herbagers seront également encouragés grâce à des aides financières directes (chemins, boviducs...).

Eau en ville

Il devient essentiel de favoriser l'infiltration de l'eau de pluie là où elle tombe. Cela permet d'éviter l'engorgement des réseaux d'eaux pluviales qui se rejettent dans les cours d'eau et provoquent des pollutions de l'eau, des problèmes d'érosion des cours d'eau, et augmente les risques d'inondation à l'aval. L'infiltration permet un transfert de l'eau moins rapide, une filtration naturelle des eaux et une alimentation des nappes souterraines.

La sensibilisation à de nouvelles pratiques sera développée à l'attention des élus et agents des EPCI et des collectivités. Cette culture sur la gestion intégrée des eaux pluviales sera élargie à l'ensemble des acteurs du territoire que sont notamment les agriculteurs et les aménageurs fonciers. Autre action Eau en ville : l'accompagnement des communes sur l'entretien des espaces publics afin de favoriser la biodiversité.

Milieux aquatiques

Des travaux seront menés sur les cours d'eau et milieux aquatiques de l'ensemble du bassin versant du Scorff, y compris les ruisseaux côtiers comme la Saudraye ou le Ter. Ils sont destinés à améliorer la morphologie des cours d'eau et la continuité écologique. A titre d'exemple, en 2023, Lorient a mené la restauration d'un affluent du Chapelain situé à l'entrée du bourg de Locmalo (Roi Morvan Communauté) et celle du ruisseau de Kerulvé (affluent de l'estuaire du Scorff) à Lorient.

Lorient Agglomération missionne un laboratoire agréé pour réaliser un suivi mensuel de la qualité des cours d'eau sur les paramètres physico-chimiques et pesticides. Un suivi de la qualité biologique des cours d'eau est également réalisé ponctuellement. Il concerne l'inventaire des poissons, larves d'insectes, diatomées, dont les espèces présentes et le nombre d'individus donnent des indications sur la qualité du milieu et le niveau de pollution.

Le budget est de 500 000 euros par an avec un taux de subvention de 50% par l'Agence de l'eau, la Région Bretagne et le Département du Morbihan. Concernant les intercommunalités engagées, la répartition du financement se fait en fonction de la population et du potentiel fiscal.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-orient.fr

<https://www.orient-agglo.bzh/espace-presse/>